
Introduction

Il y a maintenant plus de trente ans, Edward Saïd publiait *Orientalism*, un essai dont les répercussions ont été considérables, dans un espace universitaire mondialisé traversant les frontières de l’Orient et de l’Occident¹. Pour mieux combattre l’arraisonnement aux États-Unis des travaux sur le Moyen-Orient par des intérêts géostratégiques et économiques et leur instrumentalisation au service d’une politique impérialiste états-unienne, Saïd a voulu en déconstruire les principes fondateurs et a proposé une archéologie de la production orientaliste britannique et française, considérée comme un ensemble cohérent, structurellement lié à la domination coloniale. Cette mise à nu devait aider les sujets-objets du savoir orientaliste à se libérer de la représentation illusionniste d’un Orient essentialisé, fiction forgée par l’Occident de manière à mieux asseoir sa puissance. Ouvrage militant, *Orientalism* est devenu un classique inscrit au programme des formations universitaires. L’œuvre d’Edward Saïd, qui avait pour spécialité la littérature comparée, a en particulier trouvé un large écho dans le domaine des études littéraires, quand bien même ses analyses ont pu être sévèrement jugées de ce point de vue². Plus généralement, tout en saluant la salutaire charge politique, on a pu mettre en garde contre le risque de dérives³. *Orientalism* invitait à une relecture de

- 1 E. W. Saïd, *Orientalism*, New York, Pantheon Books, 1978. Due à C. Malamoud, la traduction française (*L’orientalisme : l’Orient créé par l’Occident*, Paris, Seuil, 1980) est adaptée à un public non américain.
- 2 Parmi les premiers relais des lectures de Saïd en France, on peut citer J.-M. Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 1999. Pour une critique convaincante des méthodes d’analyse littéraire de Saïd, voir G. Barthélemy, « De la lecture “orientale” des récits de voyage en Orient. Anatomopathologie de la critique littéraire », *Après l’orientalisme. L’Orient créé par l’Orient*, F. Pouillon et J.-C. Vatin éd., Paris, IISMM-Karthala, 2011, p. 109-133. Il faut rappeler que l’orientalisme avait été dès les années 1950 l’objet de contestations dans une perspective anticoloniale (voir T. Brisson, « Pourquoi Saïd ? Une relecture socio-historique de la genèse d’un ouvrage », *ibid.*, p. 135-155, ainsi que E. Burke III et D. Prochaska « Orientalism from postcolonial theory to world theory », *Genealogies of Orientalism. History, Theory, Politics*, E. Burke III et D. Prochaska éd., Lincoln-Londres, University of Nebraska Press, 2008, p. 1-71).
- 3 Pour M. Rodinson, qui faisait référence au rejet de la « science bourgeoise » en URSS au profit des travaux de Lyssenko, il fallait éviter de mettre au pilon une production orientaliste qui disait

la production savante sur l'Orient mais, selon une perspective historique, posait plus de problèmes qu'il n'en résolvait. Saïd fonde en effet ses conclusions sur des textes sélectionnés selon des critères discutables, trop souvent détachés de leur contexte. Il a choisi de considérer ensemble les travaux savants et les œuvres artistiques pour y voir l'expression d'un système de représentation commun, ce qui a ouvert un espace de réflexion nouveau, sans offrir pour autant une assise pour de véritables enquêtes historiques : son objectif n'était pas tant de dessiner les perspectives de la production orientaliste passée et d'en dresser un bilan nuancé que d'appeler les savants de son temps à aborder avec plus de considération et de sensibilité leurs objets de recherche et à exercer un regard critique sur leurs propres méthodes. Si, dans la suite de son œuvre, Saïd prend la défense d'une philologie humaniste, il ne procède pas à une véritable analyse historique de la science des langues, des textes et des cultures telle qu'elle s'est constituée en Europe au XIX^e siècle⁴. Ce n'est qu'à partir des années 1990 que s'est développée une nouvelle histoire critique de l'orientalisme, distincte des commémorations hagiographiques et se fondant sur une documentation plus large que les seuls textes produits par les orientalistes.

Ce regain d'intérêt pour l'histoire de l'orientalisme, manifeste à l'échelle internationale⁵, procède du même mouvement qui a permis le développement d'une nouvelle histoire du fait colonial, facilitée par le passage du temps⁶. Il s'inscrit dans

quelque chose de la réalité au profit de travaux idéologiquement irréprochables, mais scientifiquement nuls (*La fascination de l'islam*, Paris, Maspero, 1980, p. 14-15). Sans retravailler le corps de son texte, Saïd a pris en compte les critiques qui lui ont été adressées dans deux préfaces aux rééditions d'*Orientalism*. Dans la dernière, il défend les valeurs de l'humanisme contre les effets desséchants de l'hyperspécialisation et les apories du postmodernisme : « La volonté de comprendre d'autres cultures à des fins de coexistence et d'élargissement de son horizon n'a rien à voir avec la volonté de dominer. » (*L'orientalisme*, Paris, Seuil, 2003, p. III).

- 4 M. Messling, « Philologie et racisme. À propos de l'historicité dans les sciences des langues et des textes », *Annales HSS*, n° 1, 2012, p. 153-182 (en particulier p. 168-170).
- 5 Il concerne tout particulièrement l'Allemagne et la Russie, angles morts de l'essai de Saïd. On peut citer le travail magistral de S. Mangold (*Eine « weltbürgerliche Wissenschaft » – Die deutsche Orientalistik im 19. Jahrhundert*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2004) ainsi que les ouvrages de U. Woköck (*German Orientalism: The Study of the Middle East and Islam from 1800 to 1945*, Londres, Routledge, 2009) et de S. L. Marchand (*German Orientalism in the Age of Empire: Religion, Race and Scholarship*, Washington-Cambridge, German Historical Institute - Cambridge University Press, 2009) et, pour la Russie, les ouvrages de D. Schimmelpenninck van der Oye (*Russian Orientalism: Asia in the Russian Mind from Peter the Great to the Emigration*, New Haven, Yale University Press, 2010) et de V. Tolz (*"Russia's own Orient": The Politics of Identity and Oriental Studies in the Late Imperial and Early Soviet Periods*, Oxford, Oxford University Press, 2011). Concernant les Pays-Bas, voir R. Bertrand, « Les orientalistes, conseillers du prince colonial ? Expertise savante et "politique musulmane" aux Indes néerlandaises (c. 1880-1920) », *Raisons politiques*, n° 22, 2006-2, p. 95-117. Dans *For Lust of Knowing: The Orientalists and their Enemies* (Londres - New York, Allen Lane, 2006), R. Irwin a dressé un panorama de l'orientalisme britannique qui remet en cause la perspective de Saïd.
- 6 D. Rivet, « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », *Vingtième siècle*, n° 33, janvier-mars 1992, p. 127-138. Sur le renouveau de l'histoire coloniale en France, voir I. Merle et E. Sibeud, « Histoire en marge ou histoire en marche ? La colonisation entre repentance et patrimonialisation », *Concurrence des passés*, M. Crivello, P. Garcia et N. Offenstadt éd., Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2006, p. 245-255 ; S. Dulucq et

une réflexion sur les processus de mondialisation dans lesquels les colonisations européennes ont joué un rôle essentiel. La crise du marxisme et la fin du primat des explications socioéconomiques ont par ailleurs favorisé une historiographie attentive aux aspects culturels de la colonisation et qui a pu profiter des travaux déjà réalisés dans les années 1970 et 1980⁷. La perspective d'une décolonisation non seulement politique et économique, mais aussi culturelle – une *décolonisation des savoirs* – avait en effet donné matière à des travaux collectifs qui envisageaient de manière critique la production savante passée⁸. Trente ans plus tard, on retrouve une partie de ces auteurs parmi les acteurs du renouveau de l'histoire de l'orientalisme en France⁹.

C'est à une histoire sociale de l'orientalisme savant en même temps qu'à une histoire sociale et culturelle de la colonisation française en Afrique du Nord, et en particulier en Algérie, que ce livre entend contribuer, en analysant l'articulation des deux phénomènes aux XIX^e et XX^e siècles. Ce faisant, il voudrait permettre de mieux évaluer l'intérêt et le goût pour la littérature et les arts *arabes* depuis la fin du XVIII^e siècle, dans leur profondeur et leur signification, et contribuer au débat sur la précocité et l'ampleur de la diffusion d'une *culture coloniale* en France.

En nous fondant sur une lecture des écrits publiés par les arabisants – le mot est utilisé dès 1822 sous la plume de Garcin de Tassy dans le *Journal asiatique*¹⁰ – et sur la reconstitution de leurs trajectoires biographiques et de leurs sociabilités (ce que rendent possible, pour les fonctionnaires dont le statut ouvre droit à pension, les dossiers de carrière établis par les ministères de la Guerre, des Affaires étrangères ou de l'Instruction publique), nous avons voulu aller au-delà d'une histoire des idées, des représentations ou des imaginaires fondée sur l'analyse d'œuvres sélectionnées a priori et autoritairement désignées comme emblématiques du temps. Plutôt que d'analyser des œuvres de fiction sans prétention savante, des relations de voyages, ou les stéréotypes véhiculés par la presse, nous avons fait le choix de concentrer notre attention sur les écrits d'auteurs possédant une compétence linguistique et qui ont prétendu rendre compte des réalités passées et présentes des sociétés arabes et de leurs imaginaires. Cela nous a permis de reconstituer un milieu de savants, d'interprètes, de professeurs, dans lequel on trouve aussi des «Orientaux» dont le rôle

C. Zytnicki, «Penser le passé colonial français entre perspectives historiographiques et résurgences des mémoires», *Vingtième siècle*, n° 86, avril-juin 2005, p. 59-69.

- 7 Pour un bilan sur l'histoire culturelle de la colonisation française, voir S. Dulucq et C. Zytnicki, «La colonisation culturelle dans l'Empire français : entre visées éducatives et projets muséographiques (XIX-XX^e siècles)», introduction au dossier «La colonisation culturelle dans l'Empire français», *Outre-mers. Revue d'histoire*, vol. 95, n° 356-357, 2007, p. 9-19.
- 8 On peut citer en particulier P. Lucas et J.-C. Vatin, *L'Algérie des anthropologues*, Paris, Maspero, 1975; *Le mal de voir : ethnologie et orientalisme, politique et épistémologie, critique et autocritique*, Paris, Union générale d'éditions, 1976; *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*, J.-C. Vatin éd., Paris, Éditions du CNRS, 1984.
- 9 L. Valensi, *Mardochee Naggiar : enquête sur un inconnu*, Paris, Stock, 2008; *Dictionnaire des orientalistes*, F. Pouillon éd., Paris, Karthala, 2008; *Après l'orientalisme...*, ouvr. cité.
- 10 Proposant au public une traduction française de «la séance de Maraghah», il juge que «le grand ouvrage» que représente l'édition des séances d'al-Hariri par Sacy «pouvait seul satisfaire les arabisants» (*JA*, 1^{re} série, vol. 1, 1822, p. 292).

dans la production savante concernant la langue, la littérature et les mœurs méritait d'être réexaminé. Nous avons ensuite pu mesurer, à travers l'analyse des réseaux des sociétés savantes, des comités de rédaction des revues ou des publications collectives, la place occupée par ces spécialistes dans le monde savant, littéraire, artistique et politique, et confirmer l'élan de curiosité pour l'Orient qui se manifeste à la fin des années 1820. L'arabe y tient alors une place centrale qu'il conservera jusqu'à la fin des années 1860. Cet intérêt est à nouveau sensible dans les années 1890, dans une mode fin de siècle qu'on a pu interpréter comme une résurgence romantique, mais qui correspond aussi à de nouveaux investissements économiques et politiques.

L'engagement de ces savants et de ces professionnels de la langue dans la politique coloniale française a été plus ou moins intense. Une partie d'entre eux ont cependant été directement impliqués dans la définition et la mise en œuvre de celle-ci, comme conseillers ou, plus modestement, dans leurs fonctions d'interprètes ou de professeurs – deux professions où se côtoient «Européens» et «indigènes», ces derniers moins nombreux et aux revenus souvent inférieurs. Ils ont contribué aux débats sur la politique linguistique à mener en Algérie, ont discuté du modèle de colonisation à privilégier, assimilationniste ou associationniste. Ils ont joué un rôle important comme informateurs – facilitant en cela l'expansion coloniale – mais se sont aussi fait l'écho ou le porte-voix des vœux et des revendications des colonisés – complexifiant ainsi la situation de domination coloniale, voire modérant sa rigueur. L'étude des arabisants permet donc de révéler un espace de contacts, d'échanges, de transferts, indispensable au bon fonctionnement de l'administration coloniale, et qui n'a sans doute pas entièrement disparu avec les décolonisations¹¹.

Étudier les interactions entre la tradition orientaliste et l'expansion coloniale dans le domaine des études arabes supposait de remonter à la fondation de l'École spéciale des langues orientales en 1795 et à l'expédition d'Égypte, entreprise trois ans plus tard. Le pari d'une vision d'ensemble de la période coloniale n'a pu être tenu que partiellement : l'étude des arabisants au XIX^e siècle et au début du XX^e a été menée de façon assez exhaustive, du moins en ce qui concerne l'Algérie, tandis qu'on ne trouvera dans ce livre que quelques aperçus sur les années 1920-1960, suffisants cependant, nous l'espérons, pour donner une idée générale de la situation jusqu'aux décolonisations. Il nous a paru important de consacrer un développement conséquent à la monarchie de Juillet et à la politique menée sous le ministère de François Guizot, qui présente un ensemble de caractéristiques généralement attribuées au Second Empire et à la politique associationniste dite «du Royaume arabe». Nous avons également tenu à redonner toute sa place à la période qui précède la Première Guerre mondiale, souvent confondue dans la

11 En écho aux propositions de F. Cooper appelant à analyser les espaces colonisés comme des espaces d'accommodements et non seulement de confrontations entre colonisateurs et colonisés, les recherches sur ce monde du contact se sont récemment développées. On peut citer à titre d'exemple B. N. Lawrance, E. L. Osborn et R. L. Roberts, *Intermediaries, Interpreters, and Clerks. African Employees in the Making of Colonial Africa*, Madison, University of Wisconsin Press, 2006 ; *Hommes de l'entre-deux : parcours individuels et portraits de groupes sur la frontière de la Méditerranée, XVI^e-XX^e siècle*, B. Heyberger et C. Verdeil éd., Paris, Les Indes savantes, 2009.

mémoire collective et les synthèses historiques avec la période suivante, dont le souvenir est encore vif. On verra par exemple que, contrairement à une représentation commune qui s'est développée en même temps que la contestation de l'orientalisme classique dans les années 1960, l'orientalisme de la fin du XIX^e siècle n'a pas été indifférent aux sciences sociales. Et que l'enseignement de l'arabe a connu un certain développement dans l'enseignement secondaire français en Algérie avant 1914, alors que l'on répète qu'il y a fait l'objet d'une prohibition continue, en généralisant à l'ensemble de la période coloniale des faits correspondants aux lendemains de la Grande Guerre, caractérisés par un repli identitaire face au développement du nationalisme arabe.

Ce travail rétrospectif permet de mieux comprendre les logiques à l'œuvre dans le passé des études arabes en France et certains aspects de leur situation actuelle, en lien avec l'héritage, accepté ou refusé, assumé ou refoulé, de la période coloniale. Les décolonisations, le changement de paradigme dans les sciences sociales qui caractérisent le tournant des années 1960, la remise en question des savoirs constitués pendant la période coloniale, la critique de la tradition orientaliste accusée de collusion avec l'impérialisme¹² expliquent en partie le fossé qui s'est creusé entre, d'un côté, les spécialistes de la littérature classique et des périodes anciennes, inscrits dans l'héritage d'une tradition académique dont le développement a été contemporain de l'expansion coloniale et, d'un autre côté, les anthropologues, sociologues, politistes, historiens, analystes du monde contemporain appartenant à une génération marquée par le marxisme et forgée par l'engagement anticolonial. Ne faut-il pas lire une volonté de rupture avec le passé colonial dans la réorientation des recherches vers le Machreq qui caractérise les études arabes en France depuis les années 1970¹³? L'état critique de l'enseignement et de la recherche sur le Maghreb contemporain, et les faiblesses des études arabes et islamiques en France, ne s'expliquent-ils pas en partie par les complexités de l'héritage colonial¹⁴? Sans prétendre tout expliquer, l'enquête rétrospective permet de réinscrire dans la profondeur historique certains traits du paysage académique. On peut donner l'exemple des chaires d'histoire contemporaine de l'Afrique du Nord qui, au début du XX^e siècle déjà, en un temps où l'histoire contemporaine se confondait largement avec celle de la colonisation, ont échoué à des historiens non arabisants. Ou celui de l'enseignement de l'arabe dans les établissements secondaires,

12 Sur l'impact de ce tournant dans le domaine des études arabes, voir T. Brisson, *Les intellectuels arabes en France. Migrations et échanges intellectuels*, Paris, La Dispute, 2008.

13 Voir G. Alleaume, «Un "Ottoman turn"? L'historiographie des provinces arabes de l'Empire ottoman», *Les sciences sociales en voyage : L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient vus d'Europe, d'Amérique et de l'intérieur*, E. Kienle éd., Paris - Aix-en-Provence, Karthala-IREMAM, 2010, p. 29.

14 P. Vermeren, *Misère de l'historiographie du Maghreb «post-colonial» (1962-2012)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012. Parmi les bilans de l'état des études arabes en France régulièrement établis depuis le «Rapport sur les études arabes» remis par T. Delpech et R. Morin au Premier ministre R. Barre en avril 1981, on peut ajouter à ceux que cite G. Alleaume («Un "Ottoman turn"?...», art. cité, p. 28 et 31-32) J. Chabbi, «L'enseignement de l'arabe à l'université», *Babylone*, n° 6-7, «L'immigration à l'université et dans la recherche. Rapport préparé en 1986 pour Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Éducation nationale», printemps-été 1989, p. 167-185, et «L'enseignement des langues étrangères en France», rapport d'information n° 63 (2003-2004) de J. Legendre, fait au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat, déposé le 12 novembre 2003.

qui fait suite à celui mis en place pendant la période coloniale en Afrique du Nord¹⁵, héritage qui explique peut-être en partie ses difficultés¹⁶.

Les neuf chapitres qui composent ce livre s'organisent en trois grandes parties selon une succession chronologique. La première, « Tradition érudite et premiers projets coloniaux (1780-1840) », présente un tableau des études arabes à Paris de la fin de l'Ancien Régime à la monarchie de Juillet. Elle rappelle ce qu'étaient les jeunes de langue, futurs drogmans, et la mutation qu'a représentée la fondation en 1795 de l'École spéciale des langues orientales (chapitre I), décrit l'importance de Paris comme capitale des études arabes sous l'Empire et la Restauration ainsi que la place qu'y ont occupée les savants égyptiens (chapitre II), et revient sur la mode orientale arabisante qui a caractérisé les années 1820 à 1830, avant un retour en faveur de l'Antiquité grecque (chapitre III). La deuxième partie, « Les études arabes à l'épreuve de l'occupation algérienne : science, guerre et colonisation », est consacrée à l'impact sur les études arabes de l'expédition de 1830, de la guerre de conquête et de l'implantation coloniale en Algérie. Elle présente les interprètes de la conquête et évalue l'*arabisation* des officiers (chapitre IV). Elle réserve une place importante au projet arabe-français élaboré sous Guizot (réforme de l'interprétariat militaire, projet de collège algérien à Paris, publication du *Mobacher*, journal officiel bilingue) et aux médiateurs à même de le mettre en œuvre (chapitre V). Elle analyse enfin les effets de la révolution de 1848 sur l'enseignement de l'arabe et les différentes conceptions qui s'affrontent sous le Second Empire à son sujet (chapitre VI). La troisième partie, « Les arabisants entre académisme et mission civilisatrice », analyse la reconfiguration des études arabes après 1870, avec le développement de l'École pratique des hautes études à Paris et l'institution de congrès des orientalistes (chapitre VII), la création d'instituts coloniaux en province et celle d'instituts scientifiques français au Machreq (chapitre VIII). Elle consacre une place particulière à l'École des lettres d'Alger, devenue un véritable pôle scientifique des études arabes à l'orée du xx^e siècle (chapitre IX). Au terme de ce parcours devrait se dégager une image plus précise de l'orientalisme savant, permettant de mieux évaluer sa contribution à l'histoire sociale et culturelle de la colonisation française en Afrique du Nord.

15 La France est le seul pays en Europe à proposer l'arabe (et plus généralement, par la suite, un ensemble de langues extra-européennes comme le chinois, le japonais) parmi les langues vivantes qu'il est possible d'étudier dans les établissements secondaires publics.

16 Par comparaison avec le nombre des élèves apprenant l'arabe dans un cadre associatif confessionnel ou par le biais de l'enseignement des langues et civilisations d'origine et alors que les étudiants sont nombreux à vouloir s'initier à l'arabe, les effectifs des collégiens et lycéens étudiant l'arabe comme langue vivante dans les établissements secondaires publics, après avoir connu une certaine expansion dans les années 1980, sont aujourd'hui très faibles – on les évalue à environ 6 500, dont 1 500 à Mayotte et la Réunion : voir L.-W. Deheuvels et J. Dichy, « La "masse manquante", l'offre du service public et les enjeux de l'enseignement de l'arabe en France aujourd'hui », *Le centenaire de l'agrégation d'arabe* (actes du séminaire national, 16-17 novembre 2006), Versailles, CRDP de l'académie de Versailles, 2007, p. 87-99. En ligne : [http://eduscol.education.fr/D0217/actes_agregation_arabe.pdf] (consulté le 15 mai 2014), et N. Jegham, « L'enseignement de l'arabe en France : une langue entravée », *Enjeux identitaires en mutation (Europe et bassin méditerranéen)*, J. Tolan éd., Berne, Peter Lang, 2014, p. 305-317.